

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

Procurations : Jean-Marc DURY à Hubert FENEON

Absents :

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 14 novembre 2014

Date affichage : 17 novembre 2014

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 octobre 2014, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter deux délibérations :

- Décision modificative n° 1 pour le budget assainissement : transfert compte à compte
- IEM : Indemnité d'Exercice de Mission
-
- **Intervention du Major Sénéchal de la gendarmerie de Charolles : opération « voisins vigilants »**

Délibérations :

1/ Lancement de la procédure appel d'offre pour le choix des architectes pour le projet boulangerie/épicerie – bibliothèque – agence postale - appartements :

La phase maîtrise d'œuvre peut commencer en lançant un appel d'offre pour consulter des architectes sur les projets éligibles retenus. L'architecte retenu réalise les dossiers jusqu'au stade APD (avant-projet définitif). Le Conseil Municipal souhaite intégrer le projet total pour l'aménagement de la boulangerie/épicerie, de 2 appartements, de l'agence postale et de la bibliothèque.

Le conseil municipal donne son accord pour une procédure restreinte avec audition de 3 candidats retenus.

15 voix pour

2/ Lettre de mission Home Age Solidaire :

Dans le cadre d'un projet "Home'Age" financé par la Fondation de France, France Active, la CCI 71, l'Ircantec et le Cèdre, une série d'études de faisabilité concernant la création d'habitats groupés et

solidaires pour les aînés est menée dans des communes de Saône et Loire. Mme Priscillia de Corson, responsable de Home Age Solidaire, a rencontré les membres du Conseil Municipal le mercredi 29 octobre et s'est proposé de réaliser une étude de faisabilité en vue de la création d'un habitat groupé pour les aînés de la commune de Saint Julien de Civry dans un bâtiment appartenant à l'Evêché.

Cette étude, gratuite et sans engagements pour la commune, permettra notamment de connaître si il y a des besoins dans la population et fera le point sur les aides existantes pour ce type de projet.

Le Maire, Didier ROUX, indique qu'une lettre de mission doit être signée pour la réalisation de cette étude. Le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 5 abstentions, donne son accord au Maire, Didier ROUX, pour signer cette lettre de mission.

3/ Attribution d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Charolais :

Le Conseil Municipal adopte le principe d'attribution d'un fonds de concours à La Communauté de Communes du Charolais pour la prise en charge des frais d'entretien des locaux de la micro crèche comme il en avait été décidé lors du transfert de la compétence de la petite enfance en janvier 2010.

Un fonds de concours de 3181.13 euros pour l'année 2014 est attribué par la commune à la communauté de communes pour 229 heures de ménage effectuées à la Micro-Crèche.

15 voix pour.

4/ Retrait délibération N° 39-2014 du 29/08/2014 : location d'un local pour la vente de pain :

Le 29 août 2014, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, avait délibéré pour émettre un avis favorable à la location d'un local pour la vente de pain moyennant un loyer mensuel de 50 €. Monsieur André TREMEAUD, qui est le propriétaire du local et conseiller municipal, avait quitté la salle au moment des discussions et du vote. Mais dans la délibération, cette sortie n'a pas été précisée.

Pour cette raison, le sous-préfet dans un courrier du 27 octobre 2014, invite le conseil municipal à retirer la délibération n° 39-2014 du 29 août 2014.

14 voix pour

5/ Location d'un local pour le dépôt de pain :

Le conseil valide le choix du local proposé par André TREMEAUD. Ce dernier s'est retiré de la salle pour le vote. Le montant du loyer sera de 50 € par mois plus les charges.

13 voix pour 1 abstention

6 / Retrait de la délibération N° 40-2014 portant création de la régie municipale pour la gestion des ventes de pain et viennoiserie :

Pour des raisons de fortes complexités sur le plan pratique, le système de Régie qui avait été créé, n'est pas réalisable dans ce cas de ventes de pains et viennoiseries.

15 voix pour

7/ Etude de faisabilité d'un bâtiment complémentaire :

Le Maire, Didier ROUX rappelle au Conseil Municipal que la commune de Saint Julien de Civry a engagé une étude préalable d'aménagement et d'urbanisme " Eco Villages Avenir " ayant pour objectif d'ébaucher le programme d'opération, d'en prévoir les impacts et d'en évaluer les coûts.

L'étude a été confiée à la société ARC-PHI Architecture pour un coût de 13 200 € HT.

Le cabinet d'architectes ARC-PHI a réalisé, à la demande de la commune, une mission complémentaire concernant le bâtiment « Guttenberger » pour un montant de 1 000 euros HT.

15 voix pour

8/ Maison « Guttenberger »: décision finale

Le Maire, Didier ROUX, rappelle la signature d'un compromis d'achat de la maison « Guttenberger » le 5 juin 2014 (autorisation donnée le 23 mai 2014 par délibération n° 27-2014).

La condition suspensive liée à l'obtention d'une subvention DETR étant levée, le Conseil donne son accord pour l'acquisition définitive pour la somme totale de 91 500 euros. Elle sera financée par les fonds propres de la commune sans avoir recours à un prêt financier.

15 voix pour

9/ Décision modificative n° 1 pour le budget de la commune :

1 500 euros seront prélevés sur le poste « Combustibles » pour être alloués au poste « Salaires ».

15 voix pour

10/ Décision modificative n° 1 pour le budget assainissement :

60 euros seront prélevés sur le poste « Investissement » pour être alloués au poste «Entretien »

15 voix pour

11/ Attribution d'une indemnité d'exercice de mission :

Le Conseil crée une indemnité d'exercice de mission aux adjoints administratifs de 1^{ère} classe. Le Conseil autorise le maire à signer un arrêté individuel définissant le coefficient de 0 à 3.

15 voix pour

Divers :

1/ Finalisation du projet multiservice avec plan de financement adapté aux subventions définitives

Ce 1^{er} point des divers a été présenté en tout début de séance, avant la 1^{ère} délibération.

Un certain nombre de subventions étant connues, le maire présente plusieurs variantes du projet, avec leur financement (Boulangerie-Epicerie et les 2 appartements, avec ou sans la bibliothèque, avec ou sans l'agence postale). Après discussions, et compte tenu du bon taux de subventions prévu, le Conseil Municipal retient l'intégralité du projet.

2/ Point sur le dépôt de pain : bilan du 1^{er} mois

Le dépôt de pain fonctionne depuis le 01.10.14, et apporte satisfaction à la population.

3/ Point sur le paiement des loyers des locataires :

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

4/ Bulletin municipal : devis

Deux devis sont présentés. Le devis de Tecknyscène-Esprit Com est retenu pour la somme de 728,45 € H.T.

5/ Cantine : compte rendu de la visite de contrôle

La DSV a effectué une visite de contrôle à la cantine. Des travaux sont à prévoir pour mettre aux normes, avec en premier lieu, la peinture de la cuisine, une moustiquaire, et la séparation des secteurs propres et sales.

Un devis sera demandé à un plâtrier pour percement d'une porte et peinture de la cuisine et la plonge.

6/ Ecole : compte rendu du conseil école du vendredi 7 novembre 2014 :

88 élèves sont scolarisés (50 à Lugny et 38 à Saint Julien).

Un projet éducatif territorial doit être mis en œuvre pour 2015.

7/ Décoration du bourg : samedi 6 décembre 10 heures

Un appel est lancé aux personnes de bonne volonté.

8/ Commission sécurité église

Les contrôles nécessaires seront effectués

Questions diverses :

Cadeaux de naissance aux bébés de l'année.

Ils seront offerts comme d'habitude aux vœux du maire.

**Prochaine réunion de conseil :
Jeudi 18 décembre à 20h30**